

Décision

Générale

colonial

Décision n° 44-359-1926 Licenciements

n° 44-359-1926

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
18 octobre 1926

Numéro JO
n° 359 du 31/10/1926

Date du numéro
31 octobre 1926

TEXTE INTÉGRAL

le nommé Ahmed Bakid, matelot de 2e classe du boutre Saint-Elme, est licencié de son emploi pour compter du 1er octobre 1926. Le nommé Bourhan Mohamed, gardien de phare de Musha, est licencié de son emploi sur sa demande pour compter du 1er octobre 1926.